

Le Conditionnel

1 Avertissement

Le système conditionnel est difficile à interpréter, et chacun semble avoir sa manière de le comprendre. On peut distinguer:

- ceux qui se basent sur les modes et temps de la protase (Fontanier, Humbert): condition réelle, éventuelle, potentielle, irréaliste,
- ceux qui se basent sur les modes et temps de l'apodose (Bizos): condition simple, potentielle, irréaliste,
- ceux qui éludent la question (Duhoux),
- le système anglais et sa dénomination ésotérique (*future more/less vivid*), qui se fonde sur la sémantique de la conditionnelle plutôt que sur sa forme.

Chaque façon de voir le système a ses avantages et ses inconvénients. Pour ma part, je vais présenter le système anglais en donnant quelques clés de compréhension quant à sa forme.

2 Remarques préliminaires

Le système conditionnel fait appel à deux propositions:

- la subordonnée hypothétique s'appelle la protase ("ce qui est mis en avant"): c'est la prémisse, la condition à remplir,
- la "principale" s'appelle l'apodose ("ce qui est rendu"): c'est la conclusion, ce qui arrive si la prémisse est vérifiée.

Toute protase commence par le mot introducteur εἰ. Mais si elle contient aussi la particule ἄ, il y a toujours contraction en εἶν, qui peut se surcontracter en ἦν ou ἄν (qu'il ne faut donc pas confondre avec le simple ἄν, surtout quant la quantité n'est pas indiquée).

La structure "si... ou si..." se traduit par εἴτε... εἴτε...

La négation de la protase est (presque) toujours μή (on a donc εἰ μή), les seules exceptions ont lieu, parfois, dans la condition neutre. Celle de l'apodose est οὐ, à moins que son type (impératif, souhait, etc.) ne requiert μή.

Celle de l'apodose est régie par son mode, comme si elle était une indépendante (οὐ dans la plupart des cas, μή s'il s'agit d'un ordre, d'un souhait, etc.).

3 Le système conditionnel

Pour bien retenir le principe du système conditionnel, il faut bien se représenter les catégories de conditions:

- les **conditions particulières ou *fact specific*** ne concerne que des faits particuliers (ex.: “Si maintenant tu bois du vin, tu seras ivre parce que tu en as déjà bu beaucoup” → la condition est donc particulière et attachée à la situation présente). Elles se subdivisent en:
 - **conditions neutres ou simples** (*neutral or simple*): l'énonciateur ne s'engage pas quant à la modalité (*i. e.* la possibilité de réalisation) de la condition, il tient simplement à établir le *rapport logique* entre les deux propositions (en français, on peut rendre cela en usant de “s'il est vrai que, du moment que, puisque”, au sens purement logique),
 - **conditions éventuelles, attendues** (*futur more vivid*): l'énonciateur considère que la réalisation de la condition est attendue, *i. e.* probable,
 - **conditions potentielles, possibles** (*futur less vivid*): l'énonciateur considère que la réalisation de la condition est possible (même si en réalité est totalement ubuesque),
 - **conditions irréalisables** (*contrary-to-fact or unreal*): l'énonciateur considère que la condition (passée ou présente) n'a pas pu ou ne peut pas être réalisée. Souvent, il y a un retour à la réalité, *i. e.* une phrase qui commence par *vôv dé* (en latin *nunc* ou *vero*);
- les **conditions générales** établissent des règles valables toutes les fois que la condition est remplie (ex.: “Si tu bois du vin, tu seras ivre” ou “Chaque fois que tu bois du vin, tu es ivre” → c'est une règle générale), ou bien concernent des faits répétés (ex.: “Quand j'étais petit, si/chaque fois qu'on buvait du vin, on le mélangeait avec de l'eau” → c'est un fait répété). En français, on peut rendre la répétition par “chaque fois que, toutes les fois que”. Ces conditions générales se subdivisent en:
 - **conditions passées** (*past general*),
 - **conditions présentes** (*present general*).

Conditions particulières neutres. La protase est à l'indicatif et l'apodose à tout mode que peut prendre une principale (majoritairement l'indicatif, donc). Le temps est généralement identique dans les deux propositions, et est fonction de la chronologie: un temps historique pour un fait passé, le présent pour un fait présent.

Une protase à l'indicatif futur, cependant, implique un avertissement, une menace, un danger, etc. (*i. e.* un fait particulier). Dans la majorité des cas, pour référer au futur, on emploiera le subjonctif avec *ǰv* (condition éventuelle).

Conditions particulières éventuelles. Pour indiquer que la condition est considérée comme attendue, on emploie le mode correspondant à cette modalité: *ǰv* + subjonctif. Comme la particule se combine avec *ei*, on a *éáv* + subjonctif (ou *ǰv* ou *ǰv*).

L'apodose, elle, peut être à l'indicatif futur, mais aussi à toute autre temps ou mode qui exprime

le futur: subjonctif, impératif, présent de vérité générale, etc.

Conditions particulières potentielles. Pour indiquer que la condition est considérée comme seulement possible, on emploie $\epsilon\iota$ + optatif. Le $\epsilon\iota$ n'est pas juste ici la conjonction "si", il est l'héritage de l'interjection qui servait à exprimer le souhait, et qu'on trouve encore chez Homère.

L'apodose, elle, se met au mode voulu par le potentiel: $\check{\alpha}\nu$ + optatif.

Conditions particulières irréalisables. Lorsque la condition est perçue comme irréalisable, on emploie $\epsilon\iota$ + l'indicatif à un temps historique, dans la protase *et* dans l'apodose. Comme pour la condition potentielle, le $\epsilon\iota$ n'est pas seulement la conjonction "si", mais l'héritage de l'interjection qui exprimait le souhait passé, et qui sert encore à exprimer le souhait irréalisable en attique sous la forme $\epsilon\iota$ γάρ ou $\epsilon\iota\theta\epsilon$. Pour Humbert¹, l'emploi de temps passés sert justement à souligner l'impossibilité de la réalisation des faits.

Quelle est la nuance temporelle?

- L'imparfait est utilisé pour un fait présent ou un fait passé d'aspect imperfectif.
- L'aoriste est utilisé pour un fait passé d'aspect perfectif.

Les deux propositions ont souvent le même temps. Mais il peut y avoir mélange:

- Si l'apodose est à l'aoriste et la protase à l'imparfait, il y a antériorité de l'action de l'apodose, comme en français: "Si j'avais arrêté de boire quand j'en avais encore la possibilité, je serais pas maintenant tout à fait ivre".
- Dans le cas inverse, l'aoriste marque l'immédiateté de l'action de l'apodose².

Conditions générales présentes et passées. Si la condition ne concerne pas un fait particulier, mais est une règle générale, on emploie:

- le $\check{\alpha}\nu$ + subjonctif si le contexte est présent (*i. e.* si l'apodose est au présent),
- l'optatif seul (dit "de répétition", mais en fait plutôt oblique) si le contexte est passé (*i. e.* si l'apodose est à un temps historique, généralement l'imparfait).

L'apodose est donc au passé ou au présent, mais pas au futur (car sinon ce serait une condition éventuelle).

¹Synt. 362.

²Humbert, Synt. 362.

4 Tableau récapitulatif

condition générale	protase	apodose	condition particulière
	εἰ + indicatif	indicatif ou tout mode principal <i>tout temps, le même dans la protase et l'apodose, selon que le fait est passé, présent ou futur</i>	→ neutre
passée ← présente ←	εἰ + optatif * ἐάν + subjonctif * ἐάν + subjonctif * <i>* présent ou aoriste selon aspect</i>	(parfois ἄν +) indicatif imparfait indicatif présent expression du futur	→ éventuelle (FMV)
	εἰ + optatif <i>présent ou aoriste selon aspect</i>	ἄν + optatif	→ potentielle (FLV)
	εἰ + indicatif passé <i>imparfait pour fait présent ou passé d'aspect imperfectif, aoriste pour fait passé</i>	ἄν + indicatif passé	→ irréalisable

En résumé:

protase en εἰ	apodose	condition
indicatif	mode d'une principale	neutre
optatif ou ἄν + subjonctif	indicatif (sf. futur)	générale
ἄν + subjonctif	expression future	éventuelle
optatif	ἄν + optatif	potentielle
indicatif hist.	ἄν + indicatif hist.	irréalisable

5 Origine du système

On pourrait presque dire que, comme en latin, les modes et les temps de la protase et de l'apodose sont identiques. On aurait sans doute raison dans la plupart des cas. Cela s'explique par l'origine des propositions conditionnelles³.

Origine de la conjonction. Meillet-Vendryes⁴ explique que les propositions de condition sont introduites par εἰ, qui est à l'origine une interjection pour exprimer un appel ou un souhait: "ainsi, dans ces conditions". Tout mode pouvait accompagner cette particule, et chez Homère (voire en attique) on la trouve encore (notamment dans les locutions εἴθε, εἰ γάρ) avec

³MV 946–951.

⁴MV 946–951, voir aussi Bailly s. v. εἰ.

l'optatif pour exprimer un souhait présent ou l'indicatif passé pour un souhait passé et donc irréalisable.

Or Bailly explique: "L'emploi de εἰ dans les conditionnelles semble bien, en tout cas, dériver de tours de ce genre où l'expression du souhait était suivie d'une phrase appréciant le contenu du vœu ou exprimant la conséquence de son accomplissement."

Usage des deux modes. L'usage des d'un mode similaire dans les deux propositions se comprend facilement, puisque, qu'il exprime un souhait ou une possibilité, le sens de l'optatif reste fondamentalement le même⁵, et il n'est donc pas surprenant de trouver les deux formes (avec ou sans ὅν) dans le système conditionnel.

De même pour l'indicatif passé: on le trouve une fois avec ὅν (souhait passé) et une fois sans (fait passé), pour exprimer la condition irréalisable (ce qui est passé, par définition, ne peut plus se réaliser).

Conditions générales. Reste de le cas des protases en εἰ + subjonctif et εἰ + optatif. Elles sont utilisées pour les conditions éventuelles (*i. e.* attendues) et pour les conditions générales, qui impliquent l'idée de répétition et donc d'attente; or ὅν + subjonctif est bien l'expression de l'éventuel: tout est donc parfaitement régulier.

Quant à l'optatif, puisqu'il est utilisé à la place de ὅν + subjonctif en contexte passé, il s'agit de l'optatif oblique, qui n'a rien de particulier.

6 Remarques supplémentaires

6.1 En français

Voici, les traductions générales (ce ne sont que des guides). Noter que l'apodose française est *toujours* à l'indicatif.

type	apodose (indicatif)	protase
conditions part. neutres	tous temps	indicatif (même temps)
conditions part. éventuelles	présent	indicatif futur
conditions part. potentielles	imparfait	conditionnel présent
conditions part. irréalisables	plus-que-parfait	conditionnel passé
conditions gén. passées	présent	indicatif présent ou futur
conditions gén. présentes	imparfait	indicatif imparfait

⁵Cf. Duhoux. Pour Crouzet, GGSC par. 465, qui est un peu daté, il s'agit d'attraction modale.

6.2 Le potentiel du passé

On peut se demander s'il y a un conditionnel dans le passé. Il est du moins signalé par certaines grammaires, mais Duhoux (VGA, 160) n'y croit pas. Et cela parce que, en latin comme en grec, il a la même forme que l'irréalisable du présent. En français, on le rendrait par un conditionnel passé, avec une protase usant de "pouvoir": "Si j'avais pu être riche, j'aurais acheté des glaces à la vanille".

Pour certains, il est réservés à des tours figés, comme: εἶδες ἄν "tu pouvais voir, tu aurais pu voir", ἔφου ἄν "tu pouvais croire, tu aurais pu croire".